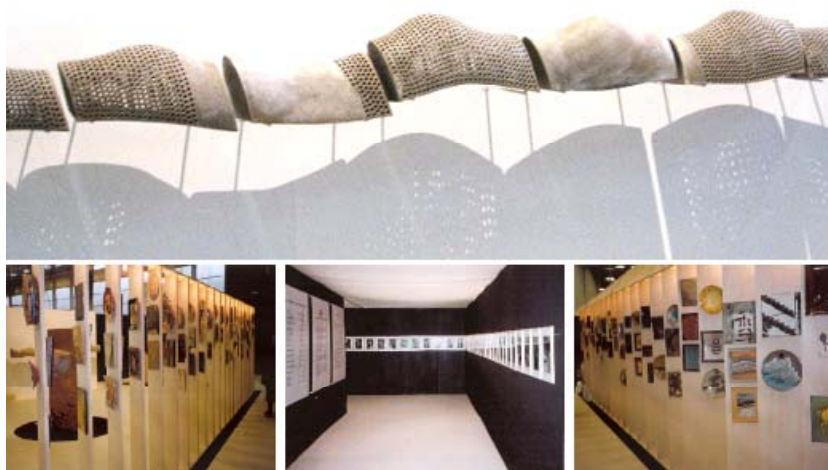


LE COLLECTIF NATIONAL DES CERAMISTES

« LA FORMATION »



Exposition collective du Collectif - Alpeexpo – Grenoble du 25 novembre au 3 décembre 2006

Pièce : Marteen Stuer

Photo : A. Desjardins

▼ SYNTHÈSE

Tandis que les débouchés vers l'industrie céramique se raréfient de plus en plus, les Très Petits Ateliers s'affirment parmi les derniers foyers de la création céramique française.

La formation de ces créateurs, l'enrichissement de leur savoir-faire et de leur créativité, l'installation des jeunes céramistes constituent une préoccupation majeure du Collectif, guidant l'intervention de ce dernier :

- Animation d'une **réflexion de fond sur la formation** en consultation avec les céramistes, les organismes de formation, l'Education Nationale, la Mission des Métiers d'Art, etc. ;
 - Rédaction du **Livre Blanc de la formation céramique**, état des lieux et recueil de propositions, **instrument d'un dialogue** ouvert avec les écoles et les pouvoirs publics, en quête d'un enseignement céramique de haut niveau ;
 - Coordination d'**interventions dans divers lieux de formation** (Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art, Olivier de Serres, etc.) et élaboration de **partenariats avec le milieu scientifique** : (CNRS de Bordeaux, BRGM, etc.) ;
 - **Collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale** (nouveau référentiel du BTS Art Céramique et le Diplôme Supérieur des Arts Appliqués, création d'un Diplôme des Métiers d'Art au lycée Léonard de Vinci, etc.) **et le domaine privé** (procédure d'homologation du diplôme délivré par l'Institut Européen des Arts Céramiques de Guebwiller, contenu d'un CAP Potier-Créateur avec l'AFPA, etc.) ;
 - Les résultats obtenus ont démontré **l'intérêt des interventions du Collectif**, ainsi que sa capacité **à conduire des actions de fond**, réfléchies et concertées, pour une rénovation de l'enseignement céramique.
- Le Collectif poursuit les actions entreprises auprès de ses partenaires, et se propose aujourd'hui d'ouvrir ce même dialogue avec la Délégation aux Arts Plastiques, afin de **renouer céramique et formation supérieure artistique**.

LA FORMATION

MISSIONS	4
ACTIONS & REALISATIONS	5
1. <i>ACTIONS</i>	5
2. <i>PROJETS EN COURS D'ACHEVEMENT</i>	5
3. <i>PROJET – DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES</i>	6
ETAT DES LIEUX DE LA FORMATION	6
1. <i>LE MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</i>	6
2. <i>LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION</i>	8
3. <i>LE DOMAINE PRIVE</i>	8
LES REFLEXIONS DE LA PROFESSION	9
1. <i>RECOMMANDATIONS</i>	9
2. <i>PROPOSITION PAR NATURE DE FORMATION</i>	9
CONCLUSION	11

INTRODUCTION

Les céramistes créateurs actuellement en activité ont majoritairement suivi des études longues artistiques. Rares sont ceux qui, avant la mise en place du Brevet des Métiers d'Art, sont sortis uniquement de la formation Education Nationale.

Parallèlement et depuis une trentaine d'années, des formations courtes s'adressant à un public d'adultes (chômage, échec scolaire, reconversion) se sont multipliées, résultant de la situation économique et des possibilités de réorientation. Ceux décidés à s'installer doivent alors suivre plusieurs stages, dans des écoles privées ou chez des professionnels devenus formateurs.

La très grande majorité des céramistes ainsi formés complète son expérience par des stages chez des céramistes en activités, dernière étape avant leur installation. **C'est alors qu'apparaît le constat majeur : l'exigence de qualité et de diversité des contenus enseignés ne nous paraît plus satisfaisante.**

Une rénovation s'impose donc, qui doit suivre l'évolution du monde céramique et permettre à la profession d'assurer la pérennité de ses métiers. L'objectif est de pouvoir proposer à ceux qui souhaitent entrer dans ce secteur professionnel un éventail clair et précis de formations adaptées à leurs besoins.

MISSIONS

Tandis que les débouchés vers l'industrie céramique se raréfient de plus en plus, la Formation constitue une préoccupation importante du Collectif, afin que survive la richesse de la création céramique française et que soit offerte la meilleure formation aux céramistes désireux de s'installer.

Au-delà d'un souci d'adapter les méthodes et les contenus des formations aux nécessités du moment, il importe de placer la céramique dans une perspective qui réponde aux réalités économiques et culturelles actuelles et à venir. Le savoir faire et la créativité doivent en être les principaux piliers.

Les perspectives démographiques sont criantes. L'âge moyen des céramistes en France est de 50 ans ; 4 % d'entre eux ont moins de 35 ans¹. Fort heureusement, depuis quelques années, la profession attire plus de jeunes. Il est alors impératif que les céramistes formés soient en tout point compétents, pour devenir des professionnels indépendants, capable de gérer une petite entreprise et de porter la création céramique française vers ses plus hautes expressions.

Nous nous intéresserons donc plus particulièrement aux formations qui aboutissent pour l'étudiant à l'acquisition de connaissances suffisantes pour son épanouissement créatif.

¹ Enquête du Collectif - 2002

ACTIONS & REALISATIONS

Dès sa création, le Collectif a créé une commission formation au sein de sa structure et considéré ce sujet comme un enjeu essentiel. Le Collectif et ses Associations ont donc entrepris de nombreux travaux et réflexions sur le sujet.

1. Actions

Un Livre Blanc de la formation a ainsi été rédigé, après enquête auprès de la profession céramique et des structures d'enseignements. Présenté aux institutions en charge de la formation aux métiers de la céramique, il se veut l'instrument d'un dialogue ouvert avec les écoles et les pouvoirs publics, en quête d'un enseignement de haut niveau.

En 1998, un premier état de la formation aux métiers de la céramique a été dressé constatant la disparition des formations de haut niveau dans les écoles de beaux-arts, lors des rencontres céramiques de Bandol.

Une rencontre du « Printemps des Potiers » à Bandol en 2001 a été consacrée à ce sujet, comparant l'enseignement français à celui dispensé en Suisse et en Belgique. C'est à cette occasion que le Collectif a initié une enquête nationale auprès de tous les organismes de formation publics ou privés identifiés.

Les résultats de cette enquête ont grandement contribué à l'élaboration du Livre Blanc de la formation.

Le Collectif est ensuite intervenu en mai 2002, lors d'une journée organisée sur ce thème au musée Dauphinois de Grenoble, en complémentarité avec le constat de Nicole Crestou, auteur d'articles parus dans la Revue de la Céramique et du Verre.

Une nouvelle rencontre fut organisée par le Collectif pour réunir les professionnels céramistes et formateurs de l'Education nationale lors d'un colloque à Pierre-de-Bresse en 2002.

Les céramistes ont alors demandé des études plus longues et de type universitaire, de haut niveau technique et artistique. Carole Andréani, journaliste, a conforté cette position (dossier formation paru dans le numéro 121 de la revue de la Céramique et du Verre).

Le président du Collectif est également intervenu en 2003 devant la commission sénatoriale des Affaires économiques et du Plan, sur « les actes du colloque tourisme et Métiers d'Art – la formation initiale : construire l'avenir économique des Métiers d'Art ». Cette intervention est actée dans le rapport d'information N° 118 du Sénat, en annexe au procès-verbal de la séance du 17 décembre 2003.

2. Projets en cours d'achèvement

Un cadre ainsi dessiné, Le Collectif et ses associations membres poursuivent leur action, avec de nombreux projets en cours, dont leur participation :

- à l'établissement du nouveau référentiel du BTS Art Céramique et le Diplôme Supérieur des Arts Appliqués, tous deux avec la 13^{ème} CPC de l'Education Nationale ;
- La mise au point du contenu d'un CAP Potier-Créateur avec l'AFPA ;
- Aux réflexions du Conseil des Métiers d'Art en matière de formation céramique ;
- A la création d'un Diplôme des Métiers d'Art au lycée Léonard de Vinci à Antibes ;
- A la procédure d'homologation du diplôme d'enseignement supérieur délivré par l'Institut Européen des Arts Céramiques de Guebwiller.

3. *Projet – Délégation aux Arts Plastiques*

Nous souhaitons poursuivre et amplifier ce dialogue ouvert, et nous essayons de travailler avec la Délégation aux Arts Plastiques afin :

- **De présenter le Livre Blanc de la formation céramique** ; Il conviendrait également que cette analyse soit confrontée à une étude nationale plus approfondie, selon des axes qualitatifs et quantitatifs, qui devra également faire l'objet d'éclairages au regard d'expériences étrangères
Cette étape complémentaire au travail achevé nous semble indispensable afin de pouvoir mieux appréhender un cadre où existent diverses structures déjà en place, rattachées à des ministères de tutelles différents, disposant de modes de financement extrêmement variés ;
- **De construire avec la Délégation aux Arts Plastiques une réflexion sur la réinsertion de la céramique dans le champ pédagogique du cursus artistique.**
En effet, cette dernière est chargée d'élaborer la réglementation relative à l'enseignement spécialisé des arts plastiques et de veiller à son application, tout en encourageant la création contemporaine ainsi que sa diffusion dans toutes les formes de l'expression plastique.

Afin de pouvoir présenter les premières réflexions de la profession, il importe de dresser préalablement un état des lieux, le plus synthétique possible, des organismes de formations.

ÉTAT DES LIEUX DE LA FORMATION

Ces organismes se répartissent entre l'Etat, avec le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère de la Culture, et le domaine privé.

1. *Le Ministère de l'Education Nationale*

Ce Ministère propose un certain nombre de diplômes dont les référentiels sont régulièrement renouvelés.

Un élève en âge scolaire peut prétendre à deux statuts pour une formation initiale :

- **Le statut d'apprentissage**, géré par les Centres de Formation d'Apprentis (CFA), où s'alternent cours dans un établissement et travail rémunéré dans une entreprise. Il existe plusieurs centres en France qui préparent aux CAP de décoration et de tournage.
Actuellement il faut avoir moins de 26 ans pour pouvoir entrer en apprentissage.
- **Le statut scolaire**, permettant à l'élève de suivre des cours dans un établissement.
Dans le cadre, l'éducation Nationale a mis en oeuvre :

i) Le **NIVEAU V** avec 2 diplômes.

Un **CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel)** en deux ans après la 3^{ème} ou en 3 ans après la 5^{ème} ou la 4^{ème}, qui forment des ouvriers et des employés qualifiés pour les métiers suivants : CAP «décoration en céramique », CAP «tournage en céramique » et CAP «moules et modèles céramiques ».

Deux formations **BEP (Brevet d'études professionnelles)** dites « mise en œuvre des matériaux céramiques » et «outillage option céramique », qui proposent un enseignement parallèle à celui des CAP mais avec des coefficients différents lors de l'examen.

ii) Le **NIVEAU IV** avec également 2 diplômes.

Le **Bac Pro (Baccalauréat Professionnel)** qui se prépare en deux ans après la classe de 3^{ème} et est accessible aux titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

Le **BMA (Brevet des Métiers d'Art)**, qui se prépare en deux ans, accessible après un CAP. Proposant toutes les techniques céramiques, il reste cependant spécialisé dans la pratique correspondant au CAP initial, i.e. « décoration en céramique », «tournage en céramique » et «moules et modèles céramiques.»

Au sortir d'un BMA, l'élève aura alors suivi 4 années de formation (CAP+BMA). Une 5^{ème} année peut être envisagée, où l'élève se perfectionnera dans un domaine qui n'était pas celui de son CAP.

iii) Le **NIVEAU III** propose :

Un **BTS «industrie céramique »**, en deux ans, après un Baccalauréat Professionnel type F12. Les personnes ainsi formées pourront devenir cadre ou ingénieur dans cette industrie. Les ingénieurs céramistes poursuivent leurs études à l'ENSCI de Limoges qui propose également 2 diplômes.

Un **BTS «créateur céramique »** en deux ans à , Ecole Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art (ENSAAMA) , plus connue sous le nom d' «Olivier de Serres ». La réduction de la formation de 3 à 2 années a conduit les enseignants a privilégier la pratique du moulage et la conception de modèle afin de former des créateurs, des «designers », capables de concevoir des moules pour tous les matériaux façonnables par estampage ou coulage. La section «céramique » est aujourd'hui menacée de passer sous la coupe de la section «design », dont elle ne serait qu'un satellite.

Un **DMA (Diplôme des Métiers d'Art)** en deux ans à l' Ecole Supérieure des Arts Appliqués (ESAA) puis un Diplôme Supérieur des Arts Appliqués (DSAA) à la définition et au contenu duquel le Collectif participe. (DSAA).

iv) **Des formations pour adultes** sont également dispensées. Les GRETA (groupement d'établissement) et AFPA (acronymes) peuvent répondre aux besoins de formations individualisées lorsqu'ils sont spécialisés dans les matières artistiques.

2. Le Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministère de la Culture et de la Communication gère plus de cinquante écoles de beaux-arts ou écoles assimilées, nationales, régionales ou départementales, voire municipales. Aucune ne propose de formation céramique dédiée.

Les écoles d'arts préparent aux diplômes suivants :

- i) Le **NIVEAU III** : le Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP), 3 ans après le Bac et le Diplôme National d'Art et Technique (DNAT), 3 ans après le Bac
- ii) Le **NIVEAU II** : le DNSEP, Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, en 5 ans après le Bac, dans les écoles nationales.

L'exclusion de la matière du champ pédagogique artistique a considérablement réduit le nombre des écoles incluant une pratique céramique dans leur champ pédagogique artistique. Lorsqu'une école offre encore cette possibilité, la céramique reste régulièrement menacée de disparition ; c'est le cas de l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs (ESAD) de Strasbourg qui repositionne l'intégration de la céramique dans son enseignement, suite au départ à la retraite du professeur, céramiste de métier, qui y intervenait.

Le constat est alors fort simple : il est impératif de renouer Céramique et Arts Plastiques au sein des réflexions conduites par la Délégation aux Arts Plastiques sur les questions pédagogiques et techniques relatives à l'enseignement des arts plastiques. Une proposition sera faite en ce sens.

3. Le Domaine privé

Ces réalités de la formation ont conduit le domaine privé, depuis plus de vingt-cinq ans, à ouvrir des écoles indépendantes.

Ensuite, notamment avec l'augmentation du chômage, et la disparition des études longues dispensées dans les écoles de beaux-arts, ce sont multipliées des formations courtes pour adultes, formation initiale et formation de perfectionnement, qui sont recensées sous le terme de formation continue, et souvent dispensées à des fins de reconversion.

Ces formations initiales de courte durée – de neuf mois à un an au maximum - engendrent la nécessité d'autres formations courtes complémentaires. Ces organismes répondent à des besoins de formation pour des métiers qui ne sont pas pris en compte par l'Education Nationale, par exemple le métier d'animateur (en éducation spécialisée, en prison, en hôpital, etc...), qui peut être spécialisé en céramique.

Afin d'acquérir une reconnaissance, et par obligation, ces écoles préparent en 6 à 8 mois (dont plusieurs semaines en entreprise) aux diplômes mis en place par l'Education Nationale : essentiellement les CAP de tourneur et de décorateur, et plus récemment le BMA. Certaines préparent à des diplômes privés. Ces formations sont souvent jugées insuffisantes par les professionnels.

Ces écoles, le plus souvent sous statut associatif, obtiennent des financements publics.

LES REFLEXIONS DE LA PROFESSION

Fruit de la consultation des céramistes, ces réflexions s'articulent en recommandations puis propositions par nature de formation (Education Nationale, Enseignement artistique et domaine privé.)

1. Recommandations

Les principales recommandations de la profession sont les suivantes :

- La grande majorité des professionnels ont exprimé leur souhait du retour d'une **formation supérieure artistique** qui, par le passé, a formé plusieurs générations de céramistes de talent ;
- Le contenu de l'enseignement doit articuler la maîtrise des bases **techniques**, essentielle pour l'accession au métier de céramiste, et la stimulation de la **créativité** de l'élève ;
- La **durée de la formation** doit s'inscrire dans une période optimale de 3 à 5 années, temps nécessaire pour se former efficacement et pour créer une entreprise viable. Un CAP en formation continue de tourneur céramiste ne peut remplir, en 7 ou 8 mois, de telles exigences ;
- Le principe d'un **échange permanent entre l'école et les professionnels** est indispensable, que se soit sous la forme de la présence des céramistes dans l'école ou de celle des élèves dans les ateliers ;
- La nécessité d'engager une réflexion pour permettre à des professionnels, compétents, d'accéder au titre de **professeurs certifiés**.
- La conduite d'une réflexion sur la **prise en charge financière** du **temps de formation** dans les **Très Petits Ateliers d'Art**, qui assurent en grande partie l'accueil des stagiaires. La création d'un répertoire national des «maîtres de Stages » tel que déjà souhaité en 1977 lors des Etats Généraux des Métiers d'Art s'inscrit dans une telle optique ;
- La création d'un **véritable statut de stagiaire**, dont l'absence pénalise les démarches des stagiaires auprès des professionnels qui hésitent trop souvent à les recevoir ;
- Pour les apprentis, une **prise en charge complète de la première année** doit pouvoir être envisagée, afin d'encourager les professionnels à recevoir des apprentis dans leurs ateliers.
- Des mécanismes d'**évaluation de la qualité de la formation, technique et créative, dispensée par les professionnels au sein de leurs ateliers** devront être mis en oeuvre;
- Enfin, il faudra veiller à l'**harmonisation du niveau des formations** entre les différents établissements dispensant un même niveau d'enseignement.

2. Proposition par nature de formation

Une proposition par nature de formation est également formulée, en synthèse des enquêtes conduites auprès de la profession :

- En ce qui concerne la **formation dans le cadre scolaire**, les CAP et BMA doivent être envisagés dans un cycle long qui s'achève par deux années de formation complémentaire.

Ces deux années pourraient ainsi se partager en une première année de pratique chez un ou plusieurs céramistes, reconnus par l'école comme formateurs, et s'engageant à accompagner l'élève dans sa recherche, sa formation artistique et son projet personnel lors de l'année suivante

Certaines autres mesures peuvent être de nature à conforter cet aménagement de cycle :

- Faciliter les stages de longue durée à l'étranger (+ de 9 mois) sous la forme d'échange d'apprentis ;
- Favoriser les interventions ponctuelles de professionnels des Métiers d'Art dans le déroulement de l'enseignement (propositions du Conseil des Métiers d'Art – commission formation – octobre 1999.)
- La formation supérieure artistique représentait, il y a vingt ans, la principale formation des céramistes. Or nous souscrivons à la thèse de Jacques Kaufmann ² qui prévoit que les débouchés des métiers de la céramique pour les années à venir seront plus ouverts aux créateurs qu'aux simples exécutants.

Il convient alors d'étudier la mise en place d'une filière d'enseignement supérieur où nous pourrions regrouper la terre, le verre et le métal, sous le thème des Arts du Feu.

D'une durée de 4 à 5 années minimums, cette formation pourrait comprendre 3 trois volets distincts :

- Un tronc commun de culture générale ; le savoir théorique : matières de l'enseignement classique général, histoire de l'art et de la céramique, mais aussi fiscalité, connaissances des statuts, organisation administrative nationale et européenne, etc.
- Une formation technique ; le savoir-faire : exploration de toutes les techniques de mise en forme du matériau terre et de traitement de la surface, connaissance des matériels et outillages, techniques de la communication visuelle, etc.
- Une formation artistique ; le savoir créer : dessin, peinture, calligraphie, expérimentation, expression, développement de la personnalité, créativité, production plastique, etc.

De nouveau il est souhaitable qu'artistes et professionnels de la céramique interviennent tôt au sein d'une telle formation, qu'elle soit complétée par des stages en ateliers (qui pourrait même représenter une partie majeure de la dernière année) ainsi que par des rencontres et des échanges avec la céramique européenne et internationale.

- La formation privée nécessiterait également un allongement de la durée des études d'une ou deux années en partie dédiées à des stages en alternance dans des ateliers.

Il conviendrait de recommander la participation des professionnels, ne serait ce qu'aux conseils techniques des établissements concernés.

Il faut également envisager d'évaluer la qualité de ces établissements, afin que ceux dispensant un enseignement sérieux puissent être encouragés, par des moyens qui apparaîtront alors nécessaires. C'est ainsi que le Collectif œuvre à la procédure d'homologation du diplôme délivré par l'Institut Européen des Arts Céramiques de Guebwiller, contribue au contenu d'un CAP Potier–Créateur avec l'AFPA, etc.

3. L'installation des jeunes céramistes

Enfin, le Collectif propose d'engager une réflexion quant à l'installation des jeunes céramistes.

² Plasticien céramiste, professeur à l'Ecole de Vevey en Suisse

D'un côté, l'industrie céramique offre de moins en moins de débouché, pour des stages ou des embauches. De l'autre les conditions d'accueil des stagiaires dans de Très Petits Ateliers d'Art doit être encouragé, tel que proposé ci avant.

Un mécanisme de relais pourrait également être mis en place : l'accès à des ateliers pour des céramistes nouvellement formé, qui leur permettront d'asseoir leur création et leur distribution, tout en préparant l'accession à leur atelier Personnel.

Des expériences actives ou passées permettront d'éclairer cette proposition, tel Montelupo - Italie ou Saint Quentin la Poterie - France. Il s'agira de souligner les éléments de leurs succès (atelier jouté au centre de formation, loyers exprimés en heures de formation, etc.) ou d'échec (fermeture de formation céramique, dispositif d'interlocuteurs, etc.).

CONCLUSION

Notre optimisme et notre volonté d'aboutir nous poussent à penser que les moyens ne manquent pas pour réconcilier la céramique avec ses structures de formation.

Cette rénovation est aujourd'hui plus que jamais indispensable. La moyenne d'âge de la profession étant proche de cinquante ans, **toute une exigence artistique et un savoir-faire sont en train de s'éteindre.**

Il reste à faire prendre conscience à toutes nos instances dirigeantes de l'importance de cette **nécessaire évolution**, afin de créer une réelle volonté politique d'aboutir. Le travail accompli doit servir de base pour initier maintenant une **étude prospective** approfondie.

Les **résultats obtenus** dans le cadre des relations avec le Ministère de l'Éducation Nationale et/ou le domaine privé ont démontré **l'intérêt des interventions du Collectif**, ainsi que sa capacité à conduire des **actions de fond, réfléchies et concertées**, pour une rénovation de l'enseignement céramique.

Le Collectif se propose aujourd'hui d'ouvrir ce même **dialogue avec la Délégation aux Arts Plastiques**, afin de renouer **céramique et formation supérieure artistique**, et dans ce cadre élaborer un **mécanisme de transition** du monde éducatif au monde productif .